

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/10467/Add.2
4 janvier 1972
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la
résolution 307 (1971) du Conseil de sécurité

Additif

1. Le présent rapport, fondé sur des renseignements reçus du chef du Groupe d'observateurs militaires dans l'Inde et au Pakistan au sujet de la situation le long de la ligne du cessez-le-feu au Cachemire et dans la région frontalière adjacente, porte sur la période allant du 29 décembre 1971 à 11 heures au 4 janvier 1972 à 11 heures^{1/}.
2. Au cours de la période considérée, la situation le long de la ligne du cessez-le-feu et de la frontière adjacente a en général été calme. Il y a cependant eu quelques coups de feu dans plusieurs secteurs.
3. a) Le 30 décembre 1971, le poste de secteur de Rawalakot a signalé que plusieurs coups d'artillerie et de mortier avaient été tirés au sud du poste le 29 décembre à 12 heures.
b) Les autorités militaires indiennes à Baramula ont indiqué que le 29 décembre les troupes pakistanaises avaient lancé une attaque et ouvert le feu avec des pièces d'artillerie sur une position indienne. Les autorités militaires pakistanaises à Rawalakot ont signalé que les forces militaires indiennes avaient tiré avec des pièces d'artillerie et au mortier, avaient effectué des mouvements de troupes et s'étaient livrées le 29 décembre à des actes de provocation le long de la ligne du cessez-le-feu.

^{1/} Toutes les heures indiquées correspondent à l'heure du Pakistan occidental.

4. Les autorités militaires pakistanaises ont signalé que le 30 décembre, les forces militaires indiennes avaient effectué des mouvements de troupes le long de la ligne du cessez-le-feu dans le secteur de Baramula et avaient ouvert le feu sur les positions pakistanaises avec des pièces d'artillerie et au mortier. Le poste de secteur de Baramula n'a pas fait état d'activités de ce genre.

5. Entre 11 heures le 31 décembre 1971 et 11 heures le 4 janvier 1972, tous les postes de secteur ont fait savoir qu'il n'y avait pas eu d'incidents importants le long de la ligne du cessez-le-feu et de la région frontalière adjacente. Le 4 janvier, le chef du Groupe d'observateurs militaires a signalé que le cessez-le-feu au Jammu et au Cachemire apparaissait relativement stable.

